

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 28 mai 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mai 2014

2014 V. 24 Vœu relatif aux initiatives du collectif "génération identitaire" dans le métro Parisien.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant les récentes initiatives de prétendue surveillance en groupe des stations de métro Parisiennes, nommées « patrouilles anti-racailles », du collectif « génération identitaire » ;

Considérant le fait que seules les polices : nationale, ferroviaire ou municipale sont habilitées dans notre République à assurer la sécurité des usagers dans l'espace public et que des collectifs d'autodéfense ou "milices" manifestement inspirées par l'extrême droite ne peuvent assurer leurs prérogatives ;

Considérant que le commandement opérationnel de toutes les forces de police est assuré à Paris, par la Préfecture de Police avec laquelle la Ville engage un partenariat pour assurer la sécurité et prévenir la délinquance ;

Considérant que le collectif n'a eu l'autorisation ni de la RATP, ni de la Préfecture de Police de Paris pour effectuer cette initiative ;

Considérant le potentiel trouble à l'ordre public que peuvent générer ces patrouilles ;

Considérant les propos à tendance islamophobes tenus dans les initiatives de "génération identitaire", et l'apparent ciblage des actions du collectif sur des critères ethniques ;

Considérant le dérangement occasionné pour les usagers du métro par ces initiatives, notamment en période d'heures de pointe ;

Considérant le vœu déposé par M. Nicolas Bonnet Oulaldj, Mme Fanny Gaillanne, Mme Emmanuelle Becker et les élu-e-s du groupe Communiste Front de Gauche de Paris ;

Sur proposition de Mme Myriam EL KHOMRI, au nom de l'Exécutif,

Emet le vœu que Mme la Maire de Paris :

- demande au Préfet de police et à la RATP de porter une vigilance particulière à l'égard de ces "patrouilles anti-racailles", si celles-ci venaient à se manifester à nouveau, et soumettre à l'autorité judiciaire d'éventuelles infractions constatées.
- demande au Gouvernement d'avoir une vigilance accrue autour du « collectif génération identitaire ».